



Isabelle Milbert et Yvonne Preiswerk (dir.)

## Femmes, villes et environnement

Graduate Institute Publications

---

# Les structures urbaines existantes sont-elles une entrave à l'égalité des sexes ?

Ursula Paravicini

---

DOI : 10.4000/books.iheid.5576  
Éditeur : Graduate Institute Publications  
Lieu d'édition : Graduate Institute Publications  
Année d'édition : 1995  
Date de mise en ligne : 5 juillet 2016  
Collection : Genre et développement. Rencontres  
ISBN électronique : 9782940503728



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

PARAVICINI, Ursula. *Les structures urbaines existantes sont-elles une entrave à l'égalité des sexes ?* In : *Femmes, villes et environnement* [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1995 (généré le 01 mai 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/iheid/5576>>. ISBN : 9782940503728. DOI : 10.4000/books.iheid.5576.

---

# LES STRUCTURES URBAINES EXISTANTES SONT-ELLES UNE ENTRAVE A L'EGALITE DES SEXES ?

URSULA PARAVICINI

Contrairement à la plupart des articles réunis dans cette publication, notre contribution se situe dans le contexte des pays de l'Europe de l'Ouest et s'inscrit dans le cadre du débat féministe qui connaît ces dernières années, surtout en Allemagne, un regain d'intérêt. De nombreux articles et livres publiés par des femmes architectes et urbanistes dénoncent notamment les problèmes d'insécurité pour femmes et enfants dans l'espace public ainsi que l'inadéquation des logements par rapport aux modes de vie en pleine transformation.

Egalité utopique? C'est une des interrogations centrales posées dans cet ouvrage. Nous nous intéressons ici plus particulièrement à la question suivante: les structures sociales et spatiales des villes en Europe constituent-elles une entrave à l'égalité entre les sexes, au point de la rendre utopique? De manière plus générale, sont-elles un frein à la modernisation de notre société et à l'actualisation des modes de vie?

Ces questions doivent être mises en relation avec la rapidité et l'ampleur avec lesquelles s'opèrent actuellement les transformations dans tous les domaines de la vie sociale. Les procès de modernisation ne sont pas uniquement portés par le progrès technique et industriel, mais tout autant par des poussées de transformations dans le domaine de la reproduction et dans la sphère privée qui remettent profondément en question le cadre temporel et spatial hérité de la société fordiste.

Parmi ces transformations, l'insertion massive des femmes dans le salariat représente une lame de fond du changement social. Elle traduit l'aspiration d'un nombre croissant de femmes à vouloir sortir de l'étroitesse de la sphère domestique et participer pleinement à la vie sociale. Cette aspiration des femmes s'inscrit dans un procès d'émancipation et constitue le moteur d'une dynamique sociale irréversible.

## LA MONTÉE DE NOUVELLES ASPIRATIONS FÉMININES

Nous nous fondons sur le fait que les processus de transformation profonde observés dans la famille depuis les années 1960 sont la conséquence de la croissance rapide du nombre de femmes exerçant une activité professionnelle. Les statistiques nationales européennes indiquent des taux différents d'activité féminine avec des hauts dans les pays scandinaves et des bas dans les pays méditerranéens. C'est toutefois le même procès de transformation qui est en cours dans tous les

pays européens : toujours plus de femmes exercent une activité professionnelle ; la part de celles qui interrompent leur activité diminue constamment, même si elles se marient et que leurs enfants sont jeunes ou en âge scolaire (OCDE, 1985).

En France par exemple, où le taux d'activité féminine est à peine supérieur à la moyenne européenne, le nombre des femmes exerçant une activité professionnelle, de moins de 7 millions qu'il était en 1960, a augmenté à plus de 10 millions aujourd'hui, passant de moins de 34% à environ 43% de la population active dans son ensemble. De manière schématique, on peut considérer que, pendant les années 1960, deux tiers des femmes restaient à la maison et seulement un tiers exerçait une activité professionnelle ; la proportion s'est aujourd'hui inversée : un tiers d'entre elles restent à la maison, deux tiers exercent une activité professionnelle.

Au niveau scientifique, on reconnaît désormais la valeur heuristique particulière des travaux de recherche qui traitent de l'activité professionnelle des femmes. De nombreux auteurs (Perrot, 1984 ; Comaille, 1993) ont montré que les *gender studies* (à savoir la recherche portant sur les relations entre les sexes) donnent lieu à l'analyse des processus d'adaptation réciproques entre les systèmes de production, les structures familiales et l'organisation de la sphère privée. Les catégories habituelles de travail et de "non-travail" (ou travaux ménagers) ainsi que la division sociale du travail doivent dans cette perspective être repensées en tenant compte des différences spécifiques à chacun des sexes. Une telle approche permet d'affirmer que l'intégration massive des femmes dans le monde du travail et les procès de transformation qui en résultent dans la vie quotidienne, contribuent de manière décisive à la modernisation de la société.

Les raisons qui expliquent l'augmentation du travail professionnel des femmes sont de plusieurs ordres ; de toute évidence elles sont, entre autres, d'ordre économique. Parmi les procès de transformation portés par le progrès industriel et technique, la pénétration croissante des produits industriels dans les ménages en est l'une des raisons structurelles (Schwartz-Cowan, 1983).

Dans une première phase, au temps de Ford et du développement de la production de masse, les appareils électroménagers firent irruption dans la sphère domestique. Une partie des travaux ménagers, comme par exemple la lessive, connut une rationalisation importante. Plus tard, à partir des années 1970, mais surtout depuis les années 1980 et encore aujourd'hui, une partie croissante des travaux domestiques ont été externalisés. Les produits industriels les plus divers, écoulés sur le marché à un coût extrêmement compétitif puisque fabriqués dans un contexte de haute productivité, ont rendu de nombreuses tâches ménagères exécutées dans la sphère privée de moins en moins rentables.

A titre d'exemple, la production ménagère d'habits tend à être remplacée par la confection, la préparation des aliments cède en partie la place aux produits précuits ou déjà préparés, et des articles jetables (langes, mouchoirs en papier...) se substituent aux services qui auparavant requerraient un travail conséquent. La signification économique du travail ménager se trouve désormais renversée et la répartition du travail entre les sexes remise en question. Alors que durant les années 1960, le niveau de vie d'une famille était plus élevé si le revenu de l'homme était suffisant pour permettre que la femme se consacre entièrement au ménage, il est actuellement, pour une famille, plus avantageux sur le plan matériel si la femme exerce également une activité professionnelle.

Le développement rapide des offres d'emploi dans le secteur des services est une autre raison de

l'augmentation du nombre de femmes qui exercent une activité professionnelle. Les capacités dont les salariés de ce secteur doivent faire preuve correspondent à celles qui sont nécessaires dans la sphère domestique et pour lesquelles une femme est déjà préparée par son éducation spécifique. Comme pour le travail domestique, il est déterminant d'être en mesure d'exercer côte à côte et simultanément plusieurs activités et rythmes de travail différents. De manière analogue à l'attention que requièrent les enfants et les jeunes, il faut avant tout savoir écouter les autres – clients ou collaborateurs – de manière à assurer la qualité des services. Ce sont ces compétences sociales, dont les femmes disposent pour des raisons historiques, qui contribuent à la proportion élevée des travailleuses féminines dans le secteur des services en expansion constante.

Mais les raisons de la participation croissante des femmes au monde du travail sont également d'ordre social et culturel. On peut affirmer que les nouvelles aspirations féminines s'inscrivent dans un procès de civilisation dans la longue durée (Elias, 1969). L'accès à la formation et à la culture, aujourd'hui allant de soi dans l'ensemble des pays européens pour un nombre toujours croissant de jeunes femmes, est décisif pour une nouvelle prise de conscience de la part de beaucoup d'entre elles. Plus le niveau de formation est élevé, plus l'attente de pouvoir s'extraire de l'étroitesse de la sphère privée pour travailler et jouer un rôle à tous les niveaux de la vie sociale est grand.

La révolution dans le contrôle des naissances – dont on sous-estime aujourd'hui encore la signification – a également participé au processus de modernisation de notre société de manière émancipatoire. En pouvant librement choisir de devenir mères, le nombre de leurs enfants et le moment des naissances, les femmes sont en mesure de planifier de manière plus consciente leur vie et entre autres leur activité professionnelle (Beck-Gernsheim, 1993). Cette révolution n'est pas attribuable uniquement au progrès médico-scientifique, elle renvoie également à la volonté collective d'un grand nombre de femmes en faveur de la reconnaissance du contrôle des naissances sur le plan politique. Ces raisons d'ordre social et culturel ne sont pas spécifiques aux pays d'Europe mais les conditions y sont particulièrement favorables pour les femmes.

## LES TRANSFORMATIONS DANS LA SPHÈRE PRIVÉE COMME VECTEUR DE MODERNISATION

L'intégration croissante des femmes dans le monde du travail s'accompagne de transformations profondes dans la sphère familiale et dans le rapport entre les sexes. Les transformations dans les compositions des ménages sont les mieux connues, puisqu'elles sont quantifiables. Alors que la proportion des familles nucléaires constituées de deux ou trois enfants continue de diminuer par rapport aux ménages dans leur ensemble, les ménages composés de couples sans enfants, les ménages monoparentaux et les ménages "en réseau" avec des parents divorcés et des enfants issus de mariages précédents ne cessent d'augmenter. Et il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg.

Tout aussi significatif pour l'avenir, mais moins mis en avant est le procès de transformation de la division du travail entre les sexes au sein de la famille. Nous entendons par là une répartition du travail qui concerne toutes les activités de l'homme et de la femme, tant dans le domaine domestique que dans le domaine professionnel. Contrairement à une opinion trop souvent répandue selon laquelle la division du travail entre les sexes s'est à peine modifiée, nous aimerions insister sur le fait que des formes extrêmement différentes de répartition du travail au sein de la

famille se sont constituées et existent aujourd'hui simultanément.

Ce qui est nouveau et porteur d'avenir, c'est que dans certaines couches disposant d'un niveau de formation relativement élevé, le travail est souvent, et de plus en plus, partagé. Ceci est d'autant plus fréquent quand il s'agit d'un couple de salariés disposant tous les deux d'horaires de travail flexibles, comme par exemple dans le cas des salariés du secteur public. Parmi ces derniers, la priorité est souvent donnée à une relation égalitaire entre conjoints, ce qui signifie en général des carrières professionnelles sans avancement rapide mais un partage du travail égalitaire (Barrère-Maurisson, 1992).

Il faut par ailleurs souligner que le partage du travail égalitaire au sein de la famille est renforcé par la montée du chômage. Dans un contexte de crise structurelle et de précarisation de l'emploi, la double insertion des conjoints dans le salariat devient une stratégie de plus en plus importante pour éviter la perte complète des revenus.

Par rapport à ces modifications dans la famille et la division du travail entre les sexes, la sphère privée n'apparaît pas être tributaire de la tradition, mais un vecteur des procès de modernisation de la société qui annonce un changement de fond dans l'usage social de la ville (Perrinjaquet, Paravicini, 1993).

## LES STRUCTURES SOCIALES ET SPATIALES DE NOS VILLES HÉRITÉES DE L'ÈRE FORDISTE

Face à ces nouvelles aspirations féminines et à l'actualisation des modes de vie, quelle est la signification des structures sociales et spatiales des villes d'Europe de l'Ouest?

L'organisation urbaine existante s'est formée essentiellement pendant la période du développement fordiste de notre société et la rapide croissance des périphéries. Elle est avant tout le résultat d'un procès non planifié marqué cependant par les théories unidimensionnelles du Mouvement moderne qui, à défaut de la maîtriser, lui ont conféré l'apparence d'un développement rationnel.

La poussée fonctionnaliste s'est emparée de tous les niveaux de la planification de l'espace: à l'échelle macrospatiale, l'urbanisme fonctionnaliste a mené à terme la séparation géographique des lieux de travail et des lieux d'habitation. A l'échelle microspatiale du quartier et du logement, l'architecture a contribué à créer des univers monofonctionnels dans lesquels chaque activité est déterminée à l'avance par la configuration rigide des espaces.

Bien que les structures urbaines accusent des différences importantes, que ce soit entre le Nord

et le Sud de l'Europe ou entre grandes et petites agglomérations, les villes sont dans leur ensemble divisées schématiquement en deux parties distinctes : les quartiers centraux d'une part et les zones périphériques d'autre part avec des densités sociales et spatiales fortement contrastées.

Au centre, les quartiers anciens sont caractérisés par leur offre diversifiée en places de travail, en services et magasins, ainsi que par leurs opportunités culturelles et de loisirs. Cette densité d'opportunités économiques et sociales, la spécificité de chaque quartier central, les sédiments historiques et la mémoire collective qui y sont inscrits, donnent lieu le plus souvent à une urbanité de grande qualité.

L'attraction qu'exercent les quartiers centraux sur une population de jeunes professionnels qualifiés, aux revenus élevés, a été documentée en premier aux Etats-Unis. Pour le processus de valorisation spatial et social déclenché par ces couches privilégiées, les chercheurs américains ont forgé la notion de *gentrification* (Smith, Williams: 1987). De nombreuses études montrent qu'au terme de ce processus, les quartiers centraux deviennent des lieux de résidence des ménages sans enfants (ménages constitués de *singles*, parmi lesquels de nombreuses femmes-cadres ou de couples à division du travail la plus souvent égalitaire). Simultanément se développe un procès d'exclusion des ménages modestes, insuffisamment solvables pour faire face à la flambée des loyers, dont principalement des personnes âgées, des familles avec enfants et des travailleurs émigrés. L'exclusion de ces couches, leur rejet dans des périphéries éloignées du centre, renforcent la division sociale de la ville et la polarisation de la société.

Contrastant avec les quartiers au centre-ville, les zones périphériques qui s'étendent en auréoles successives vers la campagne environnante se caractérisent par leur mono-fonctionnalité. Dans les quartiers résidentiels, qu'il s'agisse des quartiers pavillonnaires de l'entre-deux-guerres, des grands ensembles des années 1960-70 ou de l'habitat périurbain des classes moyennes construit pendant les années 80, le déficit en services et équipements ainsi que l'absence quasi totale d'emplois est la règle.

Dans ces quartiers où la vie sociale s'effiloche, où l'espace public est marqué par une perte de sens évidente et où la présence d'espace vert est sentée compenser tous les désavantages, résident majoritairement des familles avec enfants. Ici la division du travail traditionnelle entre les sexes se trouve généralisée : l'homme est le plus souvent le seul à gagner de l'argent et s'accommode des longs trajets pour aller travailler au centre-ville. La femme se replie sur le foyer pour s'y consacrer à ses enfants et assurer la bonne tenue de la maison ; confinée dans un quartier dans lequel la communication sociale est largement absente, la femme au foyer est désignée pour cause comme "veuve verte" (Wilson, 1993).

Pour une minorité de ménages, vivre en banlieue correspond à un choix conscient. C'est le cas des ménages dans lesquels les conjoints décident de privilégier une seule carrière professionnelle – pour ainsi dire toujours celle du mari, souvent cadre moyen ou supérieur dans le secteur productif – et qui optent pour l'accession à la propriété.

Pour une majorité cependant, il s'agit d'un lieu de résidence contraint. Lorsque les revenus familiaux ne permettent pas de payer les loyers élevés au centre-ville, les ménages doivent se contenter d'un domicile en périphérie, alors même que, pour les mères de famille qui désirent concilier charges maternelles et travail professionnel, vivre dans un quartier périphérique pose de graves

problèmes et ceci pour différentes raisons.

En premier lieu, parce que le choix d'une place de travail se trouve pour elle fortement limité. L'état actuel de la recherche démontre sans équivoque que la mère de famille se voit forcée de privilégier la proximité entre lieux de travail et d'habitat et se résigne à afficher un profil bas dans la recherche d'un emploi de proximité, même s'il ne correspond ni à ses qualifications ni à ses attentes. Avec la difficulté de concilier toutes ses responsabilités domestiques et professionnelles, avec la pression qui pèse sur son budget-temps, elle s'efforce à tout prix de réduire les temps de déplacement.

Dans ces conditions, la structure sociale et spatiale actuelle de la ville, notamment la monofonctionnalité des quartiers périphériques et l'éloignement entre lieux de travail et d'habitat, constitue une entrave majeure à l'égalité des chances des femmes dans le monde du travail. Ceci est particulièrement grave pour des femmes seules avec enfants pour qui l'habitat social en périphérie est le plus souvent la seule possibilité d'accéder à un logement décent. La restriction à un marché d'emploi de proximité fort limité entraîne pour ces femmes des grandes difficultés économiques, voire le chômage (Herlyn, 1987). Dans les grands ensembles d'habitat social en périphérie des villes se développent de plus en plus "des poches de pauvreté féminine" (Borst, 1990).

En deuxième lieu, pour celles et ceux qui résident dans un quartier périphérique, une division du travail égalitaire entre conjoints se trouve gravement entravée voire même empêchée. Force est de constater que, même lorsque des conjoints souhaitent un partage égalitaire du travail, la recherche d'emplois à temps partiel pour tous les deux – ce qui leur laisse le temps nécessaire pour une prise en charge partagée du travail domestique – est non compatible avec un temps de déplacement important pour se rendre au travail. Les longs déplacements nécessaires pour atteindre le marché de l'emploi diversifié du centre rend bien plus rationnel un partage selon lequel un des conjoints assume seul les trajets et le travail professionnel, tandis que l'autre prend en charge le travail domestique. La structure urbaine existante fige les modes de vie, s'opposant ainsi à la modernisation de la société.

Nous avons soulevé des questions jusqu'ici à l'échelle de la ville et des quartiers. Quant au logement, la conception fonctionnaliste de l'espace privé s'oppose également à un partage égalitaire du travail domestique. Dans les logements de masse de l'après-guerre réalisés selon les principes hérités du Mouvement moderne, chaque activité est prédéterminée par l'architecte et assignée à un espace précis (Paravicini, 1990). La cuisine-laboratoire par exemple, généralisant le modèle initié à Francfort pendant les années 30, est sensée contribuer – de l'avis des architectes – à la libération de la femme "grâce à la rationalisation du travail ménager" (Taut, 1924). En réalité, les dimensions minimalistes de la cuisine rendent impossible le travail simultané de deux personnes. Autrement dit, la cuisine est définie comme l'espace de travail de la femme et entérine ainsi une répartition inégalitaire du travail entre les sexes.

## POUR LE DÉPASSEMENT DU FONCTIONNALISME EN ARCHITECTURE ET URBANISME

Notre réponse à la première partie de la question posée en introduction est sans ambiguïté: nos structures urbaines existantes constituent une entrave majeure à l'égalité entre les sexes; elles créent des obstacles graves à l'accès des femmes au marché de l'emploi et elles tendent à figer

une division inégalitaire du travail entre les sexes. En cela elles se trouvent en décalage complet avec les nouvelles aspirations féminines.

L'égalité entre les sexes est-elle pour autant utopique? Nous avons vu qu'en Europe les procès de modernisation de la société vont dans le sens d'une égalité croissante. Encore faut-il ne pas sous-estimer le rôle de l'environnement construit existant comme frein aux transformations sociales. Il importe de définir en architecture et en urbanisme des priorités tournées vers le futur, capables de contribuer à la requalification des espaces de vie.

Dans cette perspective, le fonctionnalisme unidimensionnel du logement de masse, la séparation systématique des fonctions urbaines et la division de la ville en zones unifonctionnelles se trouvent historiquement dépassés. Les préceptes légués par le Mouvement moderne doivent céder le pas à des concepts nouveaux: flexibilité, variété d'usages, planification ouverte avec participation démocratique de toutes les populations concernées représentent des concepts qui permettent d'intégrer de manière permanente les transformations techniques et sociales en cours. De manière complémentaire, les concepts de mixité de fonctions, d'imbrication des différents usages à l'échelle des quartiers et du bâtiment sont également à développer afin de rapprocher spatialement les différents domaines de la vie quotidienne, en particulier la sphère du travail et la sphère privée, et de créer ainsi une densité sociale et culturelle dans toutes les parties de la ville.

Du point de vue des femmes, l'objectif recherché est de favoriser, par la création d'un cadre architectural et urbain approprié, les processus d'émancipation en cours et à venir.

#### Références bibliographiques:

BARRIERE-MAURISSON M., 1992, *La division familiale du travail*, Paris, PUF, 251 p.

BECK-BERNSHEIM E., 1993, *Das halbierte Leben. Männerwelt Beruf, Frauenwelt Familie*, Frankfurt, Fisher Taschenbuch, 266 p.

BORST R., 1990, "Die zweite Hälfte der Stadt. Suburbanisierung, Gentrifizierung und frauenspezifische Lebensweiten", in R. Borst, S Kräfte, M. Mayer (Hrsg.), *Das neue Gesicht der Städte*, Basel/Boston/Berlin, Birkhäuser, pp. 235-268.

COMAILLE J., 1993, *Les stratégies des femmes. Travail, famille et politique*, Paris, La Découverte, 189 p.

DUBY G, PERROT M. (Hrsg.), 1994, *Die Geschichte der Frauen*, 5 Bd., Frankfurt/New York, Campus Verlag.

ELIAS N., 1969, *Über den Prozess der Zivilisation*, Bern, Verlag Francke AG (2e édition complétée).



HERLYN U., v. SALDERN A., TESSIN W. (Hrsg.), 1987, *Neubausiedlungen der 20er und 60er Jahre. Ein historisch-soziologischer Vergleich*, Frankfurt, Campus, 315 p.

MARKUSEN A.R., 1980, "City Spatial Structure, Women's Household Work and National Urban Policy", *Signs*, No. 3, Vol. 5 Supplement, Chicago.

OCDE, 1985, *L'intégration des femmes dans l'économie*, Paris, OCDE, 201 p.

PARAVICINI U., 1990, *Habitat au féminin*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 177 p.

PERRINJAQUET R., PARAVICINI U., 1993, "At Home in the City - Towards an Urban Periphery of the Future/Chez soi en ville - vers une périphérie urbaine du futur", *Architecture & Behaviour* (CH), Vol. 9, No. 3, September, pp. 285-311.

PERROT M., 1984, *Une histoire des femmes est-elle possible?*, Marseille, Paris, Rivages, 227 p.

SCHWARTZ-COWAN R., 1983, *More Work for Mother. The Ironies of Household Technology from the Open Hearth to the Microwave*, New York, Basic Books, 257 p.

SMITH N., WILLIAMS P., *Gentrification of the City*, Boston, 1987.

TAUT B., 1924, *Die neue Wohnung - Die Frau als Schöpferin*, Leipzig, Klinkhardt-Birmau.

WILSON E., 1993, *Begegnung mit der Sphinx. Stadtleben, Chaos und Frauen*, Basel/Berlin/Boston, Birkhäuser, 172 p.